

LES SORTIES DE PAV

Les sorties GPAV (Groupe de Promenade À vélo)... du dimanche commencent. Rendez-vous à la piscine Gloriette les 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois à 9h00 pour 40 à 50km à vélo (mode d'emploi dans le numéro 46).

- Dimanche 12 septembre
- Dimanche 26 septembre
- Dimanche 10 octobre...

Les randonnées potagères à vélo à la découverte des Jardins et Parcs Nantais. Encadrer et accompagner un groupe de cyclistes ? Rien de plus simple : les itinéraires tout tracés sont disponibles au local et de précieux conseils sur la conduite en groupe vous seront donnés.

- Dimanche 26 septembre : trois circuits à vélo avec départ et arrivée au Grand Blottereau. Déjeuner dans les Jardins, visite des serres d'agronomie tropicale.

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > sept 2004 > n°47

...❖ Il n'est jamais trop tard .
Pensez à prendre de l'avance,
cotisez pour deux ans ...

SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 11 septembre** ...❖ Contrôle technique à St Jean de Boiseau 14h-18h
- **Samedi 18 septembre** ...❖ Brico-Vélo 14h-18h au 8, rue d'Auvours
- **Lundi 20 septembre** ...❖ Assemblée générale à 20h30 Médiathèque Salle Jules Vallès
- **Mercredi 22 septembre** ...❖ Journée "Bien dans ma ville... sans voiture!" 9h-18h Place Royale
- **Samedi 25 septembre** ...❖ Contrôle technique à Orvault 9h-12h
- **Dimanche 26 septembre** ...❖ Contrôle technique à Carquefou 11h-18h
- **Samedi 2 octobre** ...❖ Brico-Vélo 14h-18h au 8, rue d'Auvours
- **Samedi 16 octobre** ...❖ 5^{ème} Bourse aux Vélos 10h-17h Place du Pont-Morand
- **Mardi 19 & mercredi 20 octobre** ...❖ "Cyclistes brillez !" 9h-17h - Pont-Morand
- **Lundi 22 novembre** ...❖ Assemblée générale



Rédaction :
Cécile Cousin
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Marie-Annick Girard
Raphaëlle Gouédard
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou

Graphisme
Sapristi*

retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire

tous les jeudis de 17h à 20h

8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
liste > nantes-velo-subscribe@fubicy.org
site > http://nantes.fubicy.org

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuel 8 € - réduite 4 € - famille 12 € - association 32 €
Adhésion + abonnement à Vélocité* 20 ou 24 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400

date _____ signature _____

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > sept 2004 > n°47



association de cyclistes urbains
de l'agglomération nantaise

ÉDITO




Boulevard Meusnier de Querlon à Nantes:
actuellement le vélo et les piétons sont
pour plusieurs mois dans l'impasse.

Bien dans ma ville... à vélo plutôt qu'en voiture.

Bien dans ma ville à vélo plutôt qu'en voiture : c'est là notre expérience quotidienne que nous aimerions faire connaître à ceux qui s'obstinent à se déplacer en ville toujours en "auto". C'est aussi un enjeu majeur du développement de notre agglomération pour conserver et améliorer la qualité de son environnement internationalement reconnue. Voilà pourquoi la semaine de la mobilité du 16 au 23 septembre est une occasion à saisir pour inciter les nantais à utiliser la bicyclette dans leurs déplacements urbains. Place au Vélo propose plusieurs rendez-vous aux adhérents et au public : un débat à la médiathèque le 20 septembre en présence d'élus et de techniciens, les comptages et l'animation du stand le 22 septembre avec bien sûr le marquage qui remporte un grand succès.

Chaque habitant peut constater dans sa vie quotidienne l'impossibilité du tout-voiture : alors pourquoi doit-on déplorer une frilosité peu exemplaire de la part de Nantes Métropole pour la 7^{ème} journée en ville sans voiture ?

Christophe Raverdy

- 2 → Revue de presse
→ 22 septembre 2004
- 3 → Fiches de signalisation
- 4 → Respect du code
- 5 → Dyna-Mots
- 6 → Actions! 
- 7 → Les plassovélistes écrivent
- 8 → Sortie PAV
→ Agenda

Assemblée générale

lundi 20 septembre
à 20h30

à la Médiathèque du quai de
la Fosse, salle Jules Vallès.
Entrée par le parking,
ascenseur près des escalators.

Débat sur le thème :
"7^{ème} journée en ville sans ma
voiture, quels effets sur les
déplacements à vélo ?" avec
François de Ruggy, vice-pré-
sident de Nantes Métropole
chargé du PDU.
Présentation par Gérard
Lefevre de l'AURAN (Agence
d'études d'urbanisme de
l'agglomération) des résultats des der-
nières enquêtes circulation.
Venez poser vos questions.
Invitez vos amis, votre
famille...

Autres sujets à aborder :

- La maison du vélo
- La fête du vélo 2005
- Les actions de Place au Vélo

Paris

Roue Libre

n° 80, Juillet-Août 04

Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) semble animé d'un courant d'air frais et les actions se multiplient avec une première bourse aux vélos dans le XIVème qui fut un franc succès avec le soutien de la mairie de cet arrondissement. 165 vélos échangés au prix moyen de 80€ et 20 adhésions. Remarquons également la mobilisation de l'association, couronnée de succès, contre l'obstruction de quelques commerçants et riverains à un aménagement cyclable le long des boulevards Garibaldi et Grenelle.

Chambéry

La bicyc'lettre

n° 28, juin 04

Souvenons-nous, Chambéry c'est la métropole qui a obtenu le guidon d'or de la Fubicy pour, entre autre, les 10€ par an et par habitant pour les aménagements cyclables. Il n'est pas étonnant que dans ce contexte Roue Libre ait contractualisé avec la métropole et le Conseil Général pour embaucher, dès juin, un patrouilleur vélo. Il est chargé d'entretien des aménagements et de contact avec les usagers afin d'améliorer et d'étendre le réseau cyclable.

Montreuil

le bulletin de VVV

mai 04

Des cartes pour les cyclistes : Le Conseil Régional d'Ile de France réalise une cartographie des aménagements et itinéraires cyclables de la région ainsi que des itinéraires non aménagés que les cyclistes empruntent pour éviter les axes à forte circulation. VVV est associé à l'élaboration de ces cartes sur la banlieue est de Paris. "D'ici le mois d'octobre, nous sommes censés répertorier et évaluer sur le terrain tous les parcours favorables à la circulation cycliste, à Montreuil mais aussi dans les communes environnantes. Le principe consiste à classer les parcours aménagés selon leur qualité, A : très bien; B : bien; C : a le mérite d'exister; o : aménagement non sécurisé ou mal commode."

Il faut aussi signaler les "points noirs" éventuels rencontrés sur ces parcours tels que stationnement systématique de véhicules, les intersections peu sécurisées, etc...

Clermont-Ferrand

Véloxygène

n° 12, juin-juillet 04

Beaucoup d'initiatives intéressantes de Vélo-Cité comme la distribution de boissons aux étudiants pour faire connaître l'asso et annoncer la fête du vélo, comme la participation à l'université populaire et citoyenne ou à une fête de quartier. Notons également le quadrillage systématique des réunions de quartier et surtout la conférence sur la santé et la sédentarité des enfants organisé par Vélo-Cité périphérie à Lempdes.

**Toutes les revues
sont consultables au local**

Mercredi

22 septembre 2004

"Bien dans ma ville... sans voiture"

La "Semaine européenne de la mobilité et du transport public" se déroulera du 16 au 22 septembre 2004. Sa thématique phare est "des rues plus sûres pour nos enfants". Elle s'achèvera par le journée "Bien dans ma ville...sans voiture". L'occasion de rompre avec le quotidien et de promouvoir des modes de transports alternatifs à la voiture...

Place au Vélo doit agir en force pendant cette semaine et considérer ces temps forts comme autant de tribunes pour le vélo urbain. Encore plus que d'habitude, c'est l'occasion de sensibiliser les citoyens aux vertus de la pratique du vélo !

N'hésitez à contacter l'association pour proposer une action, une animation ou tout autre chose à l'occasion de cette semaine. Les salariés de l'association sont disponibles pour vous aider dans vos projets et démarches éventuelles.

Les temps forts pour Place au Vélo :

- Comptages de vélos (le 15 septembre et le 22 comme tous les ans depuis 1998)
- Location de vélos (4h gratuites puis 1,50€ de l'heure)
- Stand de présentation de l'association

- Marquage des vélos
- Contrôle technique des vélos en collaboration avec ATAO.

NOUVEAU :

- Ateliers d'initiation à la conduite du vélo en ville (circuit d'environ 5 km, 15 personnes maximum par groupe. Départs stand de Place au Vélo : 14h, 15h, 16h, 17h. Inscriptions possibles sur place. Renseignements et inscriptions Place au Vélo 02 40 200 400. Prêt de vélos gratuit sur place).

Dominique et Raphaëlle ont déjà prévu le circuit pour les initiations à la conduite en ville. Si vous êtes intéressés pour encadrer ces balades : contactez-nous !

LES
ACTIONS
DE PAV

JEU-CONCOURS sur le thème des achats à vélo :

Du 16 au 22 septembre, la FUBicy lance une action nationale en partenariat avec les commerçants : un jeu-concours pour inciter les clients à faire leurs courses à vélo, et inviter les commerçants à réserver un bon accueil aux aménagements cyclables.

Nous avons commandé 25 kits que nous proposons aux plasovélistes. A vous de trouver un commerçant qui accepte d'héberger une urne pendant une semaine : vous lui proposerez 3 affiches format A3 et 200 bulletins de participation. Vous aurez à récupérer le matériel qui sera concentré au local.

Courant octobre, la FUBicy procédera à un tirage au sort national, sous contrôle d'huissier. De nombreux lots sont à gagner : remorques, sacs "Cyclobag", paniers, sacoches... C'est une opération qui demande peu d'effort et permet de faire parler de l'alternative vélo.

Inscrivez-vous au local rapidement.

Ça avance... doucement

Nous avons rencontré fin juin à Nantes Métropole, des techniciens, de la mission déplacements et techniciens de 4 pôles nantais. 107 fiches déposées en 2002 et 2003 ont été passées en revue. Voici un aperçu ci-dessous des plus intéressantes.

... Stationnement deux-roues (26), marquage des aménagements (15) et état de la chaussée (9)

La plupart des marquages demandés (amélioration, bandes effacées) sont réalisés ou programmés.

... Demandes générales et de modification des feux (14)

103 • Pose de barrières en complément des potelets posés en bornage de trottoir, permettant à un moindre coût de créer du stationnement vélo. Cette demande est refusée sur le principe, pour ne pas créer de stationnement vélo qui perturbe la circulation piéton, mais on s'accorde sur la possibilité de le faire lorsque le cheminement piéton n'est pas perturbé et que la pose d'arceaux n'est pas aisée.

106 • Bd Courbet : Un panneau spécial est commandé pour inciter les voitures à dépasser les cyclistes en montant sur la plateforme tram. Été 2004.

109 • Mise à niveau zéro des continuités cyclables à partir de l'exemple des aménagements type Place Viarme. Demande de PAV qu'il n'y ait aucun bord de trottoir à franchir. Le pôle Nantes Cens propose de "bouchardez les trottoirs granits sur les continuités.

... Amélioration des aménagements existants (25)

Beaucoup de non-réponses sur ce chapitre

130, 125, 156, 157 • stationnements en épi débordant sur la BC. La réflexion semble au point mort. La solution de stationnement longitudinal qui s'imposerait n'est même pas envisagée. Trop de crainte des réactions négatives des riverains. Renvoi vers les politiques ou aux aménagements de façade à façade !

129, 149 • Tête de pont sud du pont de Pirmil. La place sera redessinée en 2006 à l'occasion de la réfection de la côte St Sébastien et de la mise en place de la navette bus entre les lignes 4 et 2-3.

... Demande de création de continuité cyclable (10)

150 • Pont Clémenceau : utilisation du trottoir. Comme toujours depuis que Place au vélo intervient auprès des instances, ce point ne sera pas traité. Il y a 10 ans, c'était une voie autoroutière, puis départementale. Maintenant on attend depuis trop longtemps le retraitement de l'axe prévu avec la ligne 4 en 2006.

173 • Aménagement des abords du pont SNCF de Pornic. Une bonne nouvelle. L'accord avec RFF est en vue (sauf prétentions hors norme de location) Le coût de la sécurisation et éclairage du pont n'est pas négligeable mais cela est en bonne voie. Etudes en 2004-2005. Réalisation 2006 ?

... Contresens cyclable (8)

Peu de nos propositions sont vues positivement.

120 • rue Dufour. La suppression de 5-6 places de stationnement : impose l'implication des élus pour info aux riverains. Affaire pas facile mais faisable.

72 • rue Raspail : trop étroite ! Il faudrait supprimer le stationnement. Nous protestons, l'utilité prime sur la relative difficulté de réalisation !

13 • rue des Hauts Pavés, partie interdite : trop étroite ! Nous demandons l'autorisation sans aménagement vu le faible trafic de cette portion de rue. Il va falloir travailler les politiques !



112 • rue Morand : Cette rue suscite débat. Elle est très intéressante en continuité cyclable car il y a peu d'alternative proche. Elle a les inconvénients de longueur, étroitesse (6,10m dont 1,80 de stationnement), virages, éclairage déficient et insertion à voir rue Gal Buat. Une bande de 1.00m ne laisse que 2,30m de circulation. Les techniciens du pôle hésitent pour des problèmes de sécurité et renvoient la balle aux élus de quartier qui probablement auront les mêmes hésitations. On semble dans une impasse. Place au vélo insiste pour tout soit fait pour aménager le contresens dans cette rue. Il faut une première !

Nous convenons d'un échange semestriel des fiches.

Place au vélo remet à Mme Godineau de la Mission Déplacements un paquet de 45 nouvelles fiches.

Les réponses complètes seront consultables au local et sur le site PAV.

... Chacun d'entre-vous est dérangé par un aménagement manquant, mal fait ou à refaire. Vous vous devez de remplir une fiche que vous trouverez sur le site de Place au vélo. La structure de suivi semble en place à Nantes Métropole. Malheureusement, nous ne pouvons pas garantir le traitement immédiat...



Il suffit d'être patient !

Au début des années 90, la rue de la Gaudinière a été mise en sens unique entre les boulevards de Longchamp et des Américains. Bien évidemment, les vélos ont également été bons pour faire le détour (avec tourne à gauche périlleux sur le Bd de Longchamp) pendant une quinzaine d'années. Eh bien c'est fini ! Un magnifique contresens vient d'être réalisé donnant une continuité trop longtemps perdue..

Marc

Tout vient à point à qui sait attendre

J'ai établi le 2 décembre 2003 plusieurs fiches de signalisation. L'une d'entre elles portait sur un défaut de marquage d'une piste cyclable rue de Tolède, rue perpendiculaire au boulevard du Massacre. Sans aller au "massacre", emprunter cette bande cyclable devenait de plus en plus dangereux.

A ma grande surprise, j'ai été contacté au début de l'année 2004 par une personne du pôle de la Communauté Urbaine qui souhaitait quelques précisions sur ma demande.

A la fin du mois de juin, nouvelle surprise, le marquage a été réalisé. Un regret toutefois : le revêtement de la chaussée et de la piste cyclable n'ont pas été réparés avant le marquage. Ils sont pourtant très dégradés... Mais je ne l'avais pas signalé !

Pierre Beauparlant

Sujet de Débat :

Le respect du code de la route par les cyclistes

Le vélo a toutes les qualités : propre, silencieux, convivial ... nous qui en sommes des défenseurs avons parfois du mal à accepter qu'on puisse lui trouver des défauts. Un reproche nous est pourtant souvent adressé, il est difficile de passer outre : on peut voir (de plus en plus ?) des cyclistes (nombreux ?) qui ne respectent pas le code de la route.

Nous ouvrons le débat avec deux lettres parvenues à Place au Vélo et le point de vue de Bernard. Si décision politique il doit y avoir, autant l'accompagner. Nous avons plus à gagner à affronter ce problème qu'à nous voiler la face.

"J'ai 65 ans et le vélo fut mon seul et unique moyen de transport dans Nantes pendant une trentaine d'années [...]. C'est dire si je suis favorable à l'utilisation urbaine du vélo sans être, cependant, contre l'automobile. Pourtant, si l'incivilité des automobilistes a quelque peu été muselée, celle des cyclistes risque, à terme, de générer soit des situations conflictuelles, soit des accidents si ce n'est déjà le cas et mieux vaut prévenir que guérir.

En effet, tout le monde peut constater que les cyclistes :

- grillent les feux rouges et ne respectent pas les "stop" ;
- circulent en sens interdit lorsqu'ils n'y sont pas autorisés (ce qui, en soi, est une aberration) ;
- roulent sur les trottoirs qu'ils croient sans doute aménagés pour eux alors qu'il n'en est rien ;
- se déplacent la nuit sans éclairage ;
- commencent à envahir les jardins publics dont le Jardin des Plantes où l'on ne voit d'ailleurs plus de gardiens ;
- ... sans compter les fantaisistes-acrobates et les policiers municipaux à vélo qui ne semblent pas non plus bien à cheval sur les règles !

Les règles : revoyons-les s'il faut les revoir, mais qu'elles soient claires et que tout utilisateur de vélo en soit instruit. L'un ne va pas sans l'autre et pour l'instant, l'anarchie s'installe.

Cela procède de la responsabilité des élus et de celle d'associations qui assurent la promotion du vélo comme Place au vélo.

Alors bien sûr, il y a la tolérance mais point trop n'en faut. Pensons plutôt aux droits et devoirs de chacun qui relèvent du civisme et développent le sens de la responsabilité des citoyens que nous sommes. Le message est assurément plus difficile à faire passer, mais les pistes cyclables aujourd'hui désespérément vides, seront peut-être plus fréquentées demain et leur développement, tout comme leur sécurisation, mieux perçus par la population qui contribue financièrement à leur création.

Le trottoir est un emplacement de la voirie où le piéton doit pouvoir circuler en toute sécurité, en toute sérénité, à l'abri de l'envahissement de tout ce qui roule. Si des travaux ont été réalisés pour contraindre les automobilistes à évoluer dans leur comportement à ce sujet, tout un travail d'éducation et de dissuasion reste à effectuer pour les usagers des deux roues.

L'œuvre est d'importance, mais elle est indispensable. Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien

porter à ce courrier qui n'émane pas d'un "vieux grincheux" ! Aimant regarder mes concitoyens vivre, il n'est que le fruit d'observations courantes où j'ai pu déceler, parfois, quelque irritabilité."

Robert Colombeau



"Je remarque que nombre de cyclistes passent au feu rouge. Regardant à droite et à gauche avant de s'engager, ils continuent leur chemin comme si de rien n'était. Le feu est un élément permettant de réguler le trafic routier et impose un ordre de passage. Le cycliste ayant cette pratique décide d'instaurer sa propre règle et de décider quant il lui semblera bon de passer. Pourquoi dans ce cas, les mobylettes (d'à peu près le même gabarit) ne font elles pas de même ? Les voitures aussi ? Il est deux heures du matin, personne à droite et à gauche, pourquoi devrait-on s'arrêter alors ?

Nombre d'entre nous respectons des règles même si nous les trouvons inadaptées. Les cyclistes sont des usagers de la route comme les autres mais se permettent des aménagements. [...] De plus je m'insurge contre le fait que certains utilisent les parcs publics (et notamment l'île de Versailles) comme voie de circulation [...]. C'est un lieu qui offre un moment où les déplacements ne sont pas contraints par des attentions envers ce qui pourrait arriver derrière ou devant soi [...].

D'autre part j'en ai assez d'entendre parler des automobilistes comme s'ils étaient des êtres désincarnés, vivant jour et nuit dans leurs voitures. Non, ce sont aussi des marcheurs, randonneurs, cyclistes, skaters ... et les cyclistes sont aussi parfois des automobilistes, marcheurs...

En évitant de nous monter les uns contre les autres par une unique différence de pratique constatée dans un instant T, nous pourrions peut être partager cet espace qu'est la route de manière collective et non pas individualiste."

Vincent Nicolas, cycliste convaincu

Cyclistes : "Transgressez Joyeusement !"

"Quelle fatigue ces moralisateurs qui, loin de s'offusquer des automobilistes dont le non-respect du code de la route : vitesse excessive, stationnement sur trottoir et bandes cyclables entraînent des dangers accrus pour les autres usagers de la route, préfèrent faire la leçon aux cyclistes qui, au pire, ne mettent qu'eux-mêmes en danger !

Entendons-nous bien, le code, dans ses règles de sociabilité et de respect mutuel doit être suivi. Un cycliste n'a pas à brûler la priorité d'un autre usager même si pour cela il doit perdre l'acquis de sa précieuse énergie cinétique et encore plus il doit respecter les piétons sur les trottoirs. Mais le code, fait par et pour les automobilistes et autres véhicules à moteurs, n'est pas adapté aux cyclistes et défavorise la pratique du vélo, c'est pourquoi les cyclistes n'ont pas à respecter les règles formelles qui les lèsent. Feux rouges et stops doivent être considérés comme des balises de perte de priorité, les sens interdits comme des contresens cyclables, etc...

Naturellement tout ceci irait plus vite si le législateur se contentait d'un simple ajout dans le code et mettait "véhicules à moteur" à la place du mot "véhicule". Mais comme souvent le législateur ne se bougera que lorsque la transgression sera trop manifeste, à nous de lui montrer!

Mais revenons à nos moralisateurs, pourquoi cette intransigeance par rapport aux cyclistes ? Ils ne les gênent pas pourtant, du moins ceux, l'énorme majorité, qui sans être respectueux du code le sont des usagers de la route. Alors pourquoi serrer à gauche au passage de cyclistes en sens interdit ? Pourquoi, à chaque discussion sur les cyclistes, ne parler que du respect du code ?

Comme toute agressivité celle-ci provient d'une frustration et/ou d'une culpabilité, frustration de l'automobiliste coincé dans un embouteillage et voyant les cyclistes remonter les files en sifflant, culpabilité pour les nombreux usages abusifs de la voiture lors de petits déplacements. A ces sentiments il faut ajouter l'importance sociale de la voiture et les sacrifices financiers que chacun consent pour "avoir une voiture digne de soi" alors comment ne pas agresser ces cyclistes qui par leur présence se moquent de ce jeu social !..."

Bernard Renou

Cycliste quotidien, automobiliste à l'occasion

En complément aux courriers ci-dessus, voici les chiffres d'un sondage SOFRES réalisé au printemps dernier en Ile de France : on y voit que les gens sont sensibles de manière épidermique à la circulation des vélos sur les trottoirs.

Question : Voici plusieurs idées ou opinions qu'on entend parfois sur les modes de transport alternatifs (comme par exemple le vélo, les rollers, les trottinettes, etc.).

Êtes-vous d'accord ou pas :

	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT PAS D'ACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD	SANS OPINION
Il faudrait donner plus de place dans la ville à ces nouveaux modes de déplacement	43	35	12	9	1
C'est un vrai phénomène de société qui va continuer à se développer	29	46	15	8	2
Ces nouveaux modes de déplacement encombrant les trottoirs et mettent parfois les piétons en danger	36	31	19	14	0

LES PROJETS DE PAV

Une Maison du Vélo à Nantes ?

Strasbourg, Bordeaux, Lyon et bientôt Angers... toutes ces villes ont leur maison du vélo ! Chanceux ? Non, précurseurs ! A terme, nous pouvons en effet penser que toutes les grandes métropoles auront leur Maison du Vélo.

Alors pourquoi pas Nantes ?

Place au Vélo, Dyna-Mots (balades littéraires à vélo), Vélocampus, ATAO (chantier d'insertion vélo) et Cyclocab sont les 5 structures à l'initiative du projet de Maison du Vélo. En 2001, des bases à ce projet ont déjà été dressées. Nous prévoyons donc d'exploiter ces premières pistes de réflexions dans le but de proposer le dossier de demande de subvention aux élus dès la fin novembre. 6 réunions collectives seront organisées, à raison de deux rencontres par mois.

N'hésitez pas à prendre part à l'élaboration du projet, contactez-nous !

Nouveau créneau pour Place au Vélo : Le plan de déplacement entreprise de la Cité des Congrès de Nantes

Nous en avons parlé dans le n°45 de la Bicyc'lette : les plans de déplacement entreprise (PDE) fleurissent dans l'agglomération nantaise.

Place au vélo va travailler en sous-traitance pour le bureau d'études "Jonction" en charge de la réalisation de celui de la Cité des Congrès. Il s'agira d'imaginer des itinéraires agréables et rapides reliant le domicile des salariés à leur lieu de travail, de répondre aux questions du personnel sur le vélo, d'en présenter les nombreux atouts et de participer à l'organisation d'une grande journée « vélo » pour les salariés de la Cité des Congrès.

Si vous souhaitez vanter les mérites du vélo aux salariés de la Cité des Congrès, n'hésitez pas, contactez-nous pour étoffer notre argumentaire !

Fête du Vélo : votre avis nous intéresse !

Nous commençons actuellement à réfléchir à la forme que prendra la 5^{ème} Fête du Vélo organisée par Place au Vélo le 5 juin 2005. Vous, adhérents, avez pleinement le droit (et le devoir !) de vous exprimer à ce sujet.

Vous la préférez en bords de Loire ? En bords de Sèvre ? Ou ailleurs ?

Vous avez des suggestions à apporter sur les animations, la déco, l'organisation ?

Vous avez rêvé de la Fête du Vélo, c'était génial, et vous vous souvenez de votre rêve : racontez-le !

Par mail, par courrier, par téléphone ou lors d'une permanence : exprimez-vous. D'ici la fin de l'année 2004, les grandes lignes du projet seront établies alors n'attendez plus !

LES ACTIONS DE PLACE

CE VÉLO...

Petite chronique littéraire dédiée au vélo proposée par Dyna-Mots

Place au Vélo fait son plein d'actions pour cette rentrée. Et pour leur bon déroulement, nous avons besoin de soutien pour organiser et mettre en place ces opérations. Que ce soit pour la tenue du stand de promotion de Place au Vélo, les réglages, l'entretien et le marquage des vélos, l'encadrement des balades, n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire.

Les contrôles techniques.

C'est l'occasion d'apprendre à faire les petites réparations sur un vélo. Mais également tenir le stand de Place au Vélo. N'hésitez plus, ces journées sont faites pour vous.

• **Samedi 11 septembre**

de 14h00 à 18h00 à St Jean de Boiseau au Complexe sportif des Genêts

• **Samedi 25 septembre**

de 9h00 à 12h00 à Orvault
Ecole du Pont-Marchand

• **Dimanche 26 septembre**

de 11h00 à 18h00 à Carquefou au
Château de la Fleuriaye

Ces trois communes expérimentent à l'occasion de la semaine de la mobilité des pédibus et des vélobus. Ces contrôles techniques seront l'occasion d'amorcer avec le public une discussion sur les enjeux des modes de déplacement alternatifs à la voiture particulière. Notamment pour Orvault qui met en place le même jour des ramassages scolaires dans deux écoles.

Samedi 16 octobre La 5^{ème} bourse aux vélos

Place du Pont-Morand

Rendez-vous devenu incontournable pour tous les Nantais, puisque plus d'une centaine de vélos sont échangés. Pour son bon déroulement, cette journée doit mobiliser une dizaine d'adhérents entre 8h00 et 18h00.



Les 19 et 20 octobre Cyclistes brillez !

Place du Pont-Morand

Comme l'an dernier, et avec la participation d'ATAO, Place au Vélo proposera un contrôle technique des vélos, ainsi qu'une sensibilisation des usagers à la cohabitation des cyclistes et chauffeurs de poids lourds.



« Les pistes cyclables »

O ! Grand sorcier du volant
O Dieu de la route
Protégez-nous de ces fauves de fer
Qui ignorant tout du grand air
Ne respectent que l'heure ?
Et la course aux affaires.

Faites que désormais, la circulation devant elle se prête.
Faites que par les routes, les impasses et les boulevards,
Dans cette jungle urbaine,
Où tapis derrière les feux,
Malgré la nuit noire, malgré le brouillard
Les moteurs qui grondent
Laissent passer la douce et frêle bicyclette.

Que l'épargnent les pots d'échappement et les klaxons.
Mercedes et autres cylindrées
Doublez- la sans l'envoyer valser.

O ! Grand Manitou
O ! Grand Esprit du code
Vous qui êtes présent dans chaque clignotant
Protégez notre piste
De l'aventurier, qui ne connaît de la route
Que la loi du plus fort, celle du vainqueur,
Ignorant ainsi toutes vos lumières
Et tous vos panneaux indicateurs.

Ouvrez-nous de nouvelles voies
Pour que ma bicyclette puisse voyager sans heurts.

Zora Karim

Plan d'actions vélo présenté au gouvernement par le Comité de Promotion du Vélo

Toute une série d'actions concrètes que doivent mettre en œuvre les ministres suite au rapport de Brigitte Le Brethon. Beaucoup de choses intéressantes classées par priorités. Espérons que tout cela sera suivi d'effet. Consultez les actions sur le site "Tous à vélo" : <http://www.tousavelo.com/index.php?Doctd=0062>

Merci "Route Bleue"

L'association de cyclistes urbains de Rennes, "Route Bleue", a été dissoute dernièrement faute d'adhérents et de moyens. Nous profitons de cette Bicyc'lettre pour les remercier d'avoir cédé à Place au Vélo leur matériel de réparation et d'entretien des vélos. Nous en ferons bon usage à l'occasion des brico-vélos. Bonne continuation aux anciens acteurs de Route Bleue et merci encore. Bien entendu, Place au vélo forme le souhait qu'une association se recrée bientôt sur Rennes et nous restons disponible pour une aide concrète.

Coursier vert nantais, c'est fini !

Le coursier vert nantais cesse son activité le 30 septembre prochain, faute de recette suffisante. Christophe et Christine Lucas sont forcés de constater que les nantais ne sont pas encore assez mûrs pour cette initiative malgré tout l'intérêt qu'elle a pu susciter. Nous regrettons la fin de leur entreprise mais nous continuerons à les voir au sein de Place au vélo.

“Dégradant”



Je réagis à l'article lu dans la Bicyc'lettre de juin 2004 sur le marquage des vélos, Je trouve ça très bien, le marquage, mais y'a une idée qui m'a choquée dans l'argumentaire sur le vol de vélos : un quart des gens qui se sont fait voler un vélo n'en rachète pas, et 60 % en rachète un d'occasion ou bon marché, “dégradant ainsi l'image du cycliste”...là, je m'insurge, car rouler sur un vélo d'occasion, pour moi, c'est au contraire très valorisant, car ça montre qu'on a à l'esprit l'immense gaspillage des ressources dont nous - les habitants des pays riches - sommes responsables. Je trouve ça intéressant de chercher d'une part à réparer au maximum son biclou avant d'envisager en changer, et d'autre part acheter d'occasion ou en réparer un qui vient de la décharge, au risque de « dégrader l'image du cycliste », mais en économisant ainsi l'énergie, le minerai et l'exploitation du travail d'autrui nécessaire à en fabriquer un neuf. Je ne compte plus le nombre fois où j'ai entendu des réflexions du type “tu ne roules pas avec ça ?” “tu ne pourras jamais faire 10 km avec ce vélo”... Il a presque 20 ans, on a ressoudé le cadre récemment et PAV et Vélocampus le voient passer de temps en temps pour des bricoles, sinon, ça va, je m'en sers tous les jours!

Virginie Philippe

Sortie du 16 mai à Notre-Dame des Landes

La sortie avait été bien préparée. Un circuit vers le Nord coupant les Coteaux de Gesvres... de quoi offrir aux sportifs une occasion de se défouler... un petit groupe plus relax fait la causette sur ces routes calmes. Les sujets de conversation ne manquent pas : les fleurs du bord de route, le futur aéroport... Nous croisons des hordes de VTTistes dans le relief, des bonjours tout sourires se déclenchent, nous sommes du même monde du dimanche matin. Accueil à la ferme, PC de la résistance à l'aéroport. On discute sur les cartes d'emprises et les conséquences du projet, on se fait une opinion. Un pique-nique sur le gazon

ombragé de la propriété permet de se connaître mieux. Le fermier nous fait visiter les lieux, l'étable des monbéliardes, la salle de traite, une dégustation de lait cru se partage entre connaisseurs. Le plein d'énergie est effectué, le retour pédalant se termine à Orvault. On savoure la fin du trajet dans le tram, à l'abri de la circulation automobile. A bientôt.

Yvon Le Guevel

En “SNCF + vélo” en Corse

Nous voulions partir à deux en Corse avec nos vélos. Par principe, nous avons décidé d'essayer le train+vélo plutôt que d'aller jusqu'à Nice en voiture. Ayant trouvé un guide train + vélo, nous apprîmes qu'il fallait “une housse spécifique vélo de 120 cm par 90 cm disponible dans les magasins de sport et que le vélo soit démonté”. En fait, ce type de housse, vendue 60 € chez Décathlon, ne peut être utilisée qu'en démontant les deux roues ainsi que le porte-bagages et le garde-boue arrière, sans compter le guidon à tourner... Donc pour 2 vélos, 120 € et près d'une heure de démontage. Avec un changement à Paris ou à Marseille, il faut soit transporter les vélos emballés soit tout remonter et tout redémonter entre 2 trains. Bonjour la galère !

Nous sommes finalement partis avec une seule bâche plastique. Nous avons préparé toute une série d'arguments pour éviter de se faire refouler par le contrôleur. Et ça a marché ! Pour Nantes-Paris, le contrôleur nous a fait mettre les vélos dans un fourgon réservé au service sans les démonter ; nous avons ensuite facilement rallié l'autre gare pour prendre le Paris-Nice. Celui-ci avait un wagon vélo encombré de valises mais nous avons réussi à mettre nos vélos accrochés verticalement. Passons sur le ferry où les motos et voitures sont traitées en priorité pour arriver au trajet de retour. Nice-Paris, fourgon sans démontage et Paris-Nantes dans le fourgon après démontage. Finalement, ça s'est passé comme dans un rêve mais sans certitude à chaque train d'y être accepté... Et les contrôleurs sympas prennent un risque car le fourgon est réservé au service. Il suffit d'être aimable avec le

contrôleur, d'aller le trouver au plus tôt sur le quai et de montrer qu'on est prêt à respecter les consignes, c'est à dire démonter les vélos et les mettre dans une housse. Et surtout voyager sur des trains à horaires décalés où il y a moins de monde donc plus de place et moins de stress pour le contrôleur.

Laurent Hollécou



Drôle de vélo...

Le pont de Bellevue est réouvert aux cyclistes.

Beaucoup de vélos y passent déjà, preuve de son utilité.

Sortie baignade du 16 août... Quand on s'y met tous...

Idée originale : Marie - Relance : Pascaline - Reconnaissance du parcours : Pascaline, Yasmine et Marie - Choix de la date et café : Marie-Annick - Surprises de dernière minute : Marc - Secrétariat : Raphaëlle - Météo et muscadet : Jacques Rasmblés une quinzaine à Ricordeau, nous avons quitté la grande ville après le boulot par le pont SNCF fantomatique de Pornic, puis longé la Loire à travers villages, marais, roseaux, étiers, sable et ponts submersibles (marée haute). Malheureusement, la baignade prévue ne sera pas pour nous, la billetterie du site de La Roche-Ballue ferme à 19heures et il est 19h10. Nous optons pour le belvédère du site avec pique-nique arrosé de divers vins, dégustations de gâteaux et café pour finir. Retour à la nuit tombante, les hirondelles ont laissé la place aux chauves-souris.

Marie-Annick

Aménagement cyclable ?



Avenue de la Paquelais à Orvault on peut apprécier la présence ancienne d'une piste cyclable, dans le sens sud nord : l'usage du trottoir est partagé entre piétons et cyclistes. C'est bien utile dans ce quartier qui comprend lycée et équipements sportifs et



offre aussi la possibilité d'éviter la route de Vannes peu hospitalière pour les vélos. Tout roulerait parfaitement si ladite piste était praticable. Hélas elle est coupée par six voies de desserte ce qui se traduit par douze bordures de trottoirs à franchir sur une ligne droite de 400m . Seules 2 offrent un obstacle légal inférieur à 2cm, ce qui est déjà beaucoup pour une roue : les dix autres ont une hauteur variable de 0,1 à 6 cm ! Résultat : l'équipement est à juste titre dédaigné par la majorité des vélos qui préfèrent emprunter la chaussée, d'où une situation d'insécurité car celle-ci est partagée entre une file de voitures dans chaque sens et une bande cyclable nord-sud. Il est urgent de corriger ces défauts : à quand l'expérience des trottoirs rabotés ? Souhaitons aussi que les futurs aménagements ne reproduisent plus jamais cette erreur.

Christophe